

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 25 SEPTEMBRE 2017****Objet : 125<sup>E</sup> CONGRES NATIONAL DES POMPIERS DE L'AIN : PARTENARIAT POUR PROMOUVOIR LES SAVOIR-FAIRE INDUSTRIELS DU DEPARTEMENT**

-----  
Membres élus présents : MM BAILLY - MME BERTILLOT - BERTHOLON - MM. BORTOT - MME BRUN-MILLET - MM. BUGAUD - CAQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - GALLET - JOSEPH - JOUSSEAU - MASCIOTRA - MERCIER - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - VERNE - MME VILLARD  
-----

*Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire*

Le Président Fontenat, accompagné de Jean-Pierre Marmillon, Philippe Verne, et Dominique Jousseau a reçu le 17 juillet dernier le Service Départemental Incendie et Secours de l'Ain, représenté par le Colonel Hugues Deregnacourt, Directeur du SDIS 01, accompagné du Colonel Philippe Pathoux, Président de l'Union Régionale des Sapeurs Pompiers et du Lieutenant-colonel Denis Grimaldi.

Les échanges portaient principalement sur le 125<sup>e</sup> Congrès national des Sapeurs Pompiers qui se déroulera dans l'Ain, du 26 au 29 septembre 2018 à Bourg-en-Bresse à Ainterexpo et qui est soutenu par le Département et la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

Il s'agit du 2<sup>e</sup> plus grand congrès professionnel de France.  
L'Ain a accueilli le précédent congrès national en 2003.

L'édition 2018 sera d'envergure et devrait rassembler plus de 50 000 visiteurs, plus de 2 000 congressistes et 450 exposants. 500 bénévoles seront mobilisés par jour. 20 000 nuitées sont réservées et 10 000 repas seront servis chaque jour.

Le Comité d'organisation souhaite donner une dimension économique à cette édition en mettant en avant les spécificités du département.

Pour cela, la CCI est sollicitée afin d'étudier la faisabilité, et le cas échéant, d'organiser un Village de l'Ain au sein des exposants.

Lors de ce rendez-vous, le Président Fontenat a également proposé de faire un coup de projecteur sur ce congrès au cours de notre Assemblée de rentrée de ce soir. Le Colonel Deregnacourt sera donc présent à notre manifestation.

Compte tenu de l'importance de cette opportunité pour le département et pour l'ensemble des acteurs du monde économique et touristique, le Bureau vous propose de délibérer favorablement pour que la CCI prenne un espace afin d'organiser ce village des entreprises de l'Ain permettant la mise en avant des savoir-faire du département sur le marché de la sécurité et de l'Incendie, et utilise ses outils de communication pour promouvoir l'évènement.

**L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, donne son accord pour que :**

- la CCI de l'Ain prenne un espace afin d'organiser un village des entreprises de l'Ain permettant la mise en avant des savoir-faire du département sur le marché de la sécurité et de l'incendie lors du 125<sup>e</sup> congrès national des sapeurs-pompiers qui se déroulera du 26 au 29 septembre 2018,
- la CCI utilise ses outils de communication pour la promotion de cet évènement .

| AB | PF |
|----|----|
|    |    |

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 25 SEPTEMBRE 2017**

**Objet : 125<sup>E</sup> CONGRES NATIONAL DES POMPIERS DE L'AIN : PARTENARIAT POUR  
PROMOUVOIR LES SAVOIR-FAIRE INDUSTRIELS DU DEPARTEMENT**

-----  
La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| - Nombre de Membres Élus .....        | 36 |
| - Nombre de Membres en exercice ..... | 36 |
| - Nombre de Membres présents .....    | 20 |
| - Nombre de voix pour .....           | 20 |
| - Nombre de voix contre .....         | 0  |
| - Nombre d'abstentions .....          | 0  |

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT  
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT  
Président